



**HAL**  
open science

**Jean-Noël Jouzel, Des toxiques invisibles. Sociologie  
d'une affaire sanitaire oubliée, Paris, éditions de  
l'EHESS, coll. "Cas de figure", 2012**

Thibault Bossy

► **To cite this version:**

Thibault Bossy. Jean-Noël Jouzel, Des toxiques invisibles. Sociologie d'une affaire sanitaire oubliée, Paris, éditions de l'EHESS, coll. "Cas de figure", 2012. Gouvernement & action publique, 2014, 3 (1), pp.143-146. 10.3917/gap.141.0137 . halshs-00989896

**HAL Id: halshs-00989896**

**<https://shs.hal.science/halshs-00989896v1>**

Submitted on 16 Nov 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Jean-Noël Jouzel (2012), *Des toxiques invisibles. Sociologie d'une affaire sanitaire oubliée*, Paris, Éditions de l'EHESS, coll. « Cas de figure »**

Les monographies comparatives présentent deux avantages indéniables pour les sciences sociales : celui de traiter un objet de recherche en profondeur selon l'angle de vue adopté par l'auteur, et celui de permettre une certaine montée en généralité grâce à la méthode comparative. De nombreuses publications scientifiques portant sur des problèmes de santé publique ou des risques ont ainsi été écrites et publiées sous ce format<sup>1</sup>, permettant de dégager une connaissance assez précise de chacun d'entre eux tout en rendant possible une véritable accumulation des connaissances. L'ouvrage de Jean-Noël Jouzel, chercheur au Centre de sociologie des organisations, s'inscrit donc ici dans une démarche méthodologique balisée, et permet d'apporter sa pierre à l'édifice.

Portant sur un enjeu peu connu, voire inconnu de la plupart, son analyse permet de mettre au jour des mécanismes de publicisation d'un problème dans deux contextes socio-politiques différents. Elle s'inscrit également dans la lignée des réflexions menées depuis quelques années par des chercheurs français autour des problèmes « discrets », « à bas bruit », ceux qui ne connaissent pas de phase de publicisation forte<sup>2</sup>. L'amiante, tout comme la plupart des problèmes de santé environnementale, a connu ce processus discret d'émergence en France<sup>3</sup>. L'objet porte ici sur les éthers de glycol (des molécules industrielles utilisées comme solvants), qui constituent au premier abord un non-enjeu public : leur technicité complique tout débat public, la connaissance de leurs effets sur la santé est encore instable et leur utilisation massive génère des manœuvres de la part des industriels visant à les invisibiliser. L'ouvrage s'intéresse aux stratégies des acteurs pour porter un non-problème sur l'agenda politique. À partir d'une méthodologie qualitative classique (entretiens, recueil de documents et d'articles de presse, publications scientifiques sur les éthers, etc.), Jean-Noël Jouzel retrace le travail de publicisation de ces molécules aux États-Unis et en France. Il distingue deux processus structurés par des configurations institutionnelles différentes qui sont les mécanismes d'indemnisation des maladies professionnelles et l'administration du travail.

Outre-Atlantique, l'auteur souligne la place de la toxicologie comme une *regulatory science*, qui fonde le contrôle des substances toxiques par les autorités fédérales. Après 1945, les méthodes et les valeurs-limites d'exposition déterminées par les toxicologues sont largement utilisées par les agences fédérales chargées de la protection de l'environnement

---

<sup>1</sup>. Par exemple : M. Setbon (1993), *Pouvoirs contre sida*, Paris, Seuil ; M. Steffen (2001), *Les États face au sida en Europe*, Grenoble, PUG ; C. Nathanson (2007), *Disease Prevention as Social Change*, New York (N. Y.), Russell Sage Foundation.

<sup>2</sup>. C. Gilbert, E. Henry (dir.) (2009), *Comment se construisent les problèmes de santé publique ?*, Paris, La Découverte.

<sup>3</sup>. Par exemple, E. Henry (2007), *Amiante, un scandale improbable. Sociologie d'un problème public*, Rennes, PUR.

(EPA) ou de la santé des travailleurs (OSHA) pour réglementer l'utilisation des molécules chimiques sur les lieux de travail.

Les premières controverses entourant les éthers de glycol sont portées par des cabinets d'avocats californiens qui accusent les industries de semi-conducteurs, grandes consommatrices de ces molécules dans leurs « salles blanches », dans un premier temps de polluer l'environnement, et dans un deuxième temps de porter atteinte à la santé des travailleurs. Au début des années 1980, une enquête épidémiologique financée par les industriels montre que l'exposition aux éthers de glycol augmente le risque de fausse couche, sans pour autant qu'un lien de causalité clair puisse être établi du fait des failles méthodologiques inhérentes à la toxicologie. Les résultats de cette étude permettent de transformer les éthers de glycol en « risque gérable » (p. 61) par les industriels, qui acceptent de les remplacer dans leur *process* assez rapidement, entraînant un déclin rapide de leur utilisation dans les salles blanches.

Cependant, un cabinet d'avocats californien, jouant le rôle de *cause lawyer*<sup>4</sup>, continue par la suite de réclamer la reconnaissance du statut de victimes pour les personnes exposées aux éthers. Le recours aux tribunaux et à la science autorise l'élargissement de leur plainte en nom collectif à d'autres molécules chimiques (les cocktails de substances), diluant ainsi dans une cause plus large les éthers de glycol qui finissent par disparaître de l'attention publique aux États-Unis au début des années 2000.

Le cas français est très différent du cas américain dans la manière dont l'enjeu a été porté et dans sa configuration institutionnelle. Si des mécanismes de reconnaissance et de compensation des maladies professionnelles existent bien dans les deux pays, l'auteur met en avant le rôle du paritarisme en France (p. 105-106) qui place les syndicats dans une position ambivalente puisqu'ils se retrouvent à devoir arbitrer entre un objectif de maintien de l'emploi et un objectif de protection des salariés à chaque fois que des maladies professionnelles surviennent. Cette source de division syndicale s'ajoute à la faiblesse de la direction générale du Travail, ce qui explique au final le rapport de force favorable aux entreprises sur cet enjeu. Aussi, les ressources disponibles pour les « lanceurs d'alerte » sont faibles et passent souvent par le recours à un registre de scandalisation<sup>5</sup> et à l'« épidémiologie populaire ».

Traversant l'Atlantique, la controverse sur les effets des éthers de glycol s'inscrit en France dans le prolongement du « scandale de l'amiante »<sup>6</sup> qui a vu pour la première fois les syndicats

---

<sup>4</sup>. L. Isarël (2001), « Usages militants du droit dans l'arène judiciaire. Le cause lawyering », *Droit et Société*, 49 (3), p. 793-824.

<sup>5</sup>. M. Offerlé (1998), *Sociologie des groupes d'intérêt*, Paris, Montchrestien, p. 122 sq. [2 e éd.].

<sup>6</sup>. Voir E. Henry (2007), *Amiante : un scandale improbable. Sociologie d'un problème public*, Rennes, PUR.

utiliser l'expertise scientifique – plus ou moins légitime d'un point de vue strictement méthodologique – et le droit dans un but contestataire pour amener à la reconnaissance de maladies professionnelles dues aux fibres d'amiante. L' enrôlement et la place occupée par André Cicoella à partir du milieu des années 1990 sur le dossier des éthers de glycol renforcent ces nouvelles stratégies syndicales. Cicoella<sup>7</sup> rédige en novembre 1997 un rapport qui permet une simplification du problème en le rendant, grâce à un tableau, « facile à comprendre » et « facile à résoudre » (p. 121-122). L'administration réagit rapidement à la médiatisation qui suit la publication du rapport et interdit par décret l'utilisation des molécules les plus dangereuses.

Ce rapport place Cicoella et les syndicats dans une position de propriétaires<sup>8</sup> du problème des éthers de glycol : en formant un « Collectif éthers de glycol » en 2000, ils empêchent d'ailleurs la dilution de l'enjeu dans des problématiques plus vastes, comme cela s'est produit aux États-Unis. Par un « travail de réduction étiologique » (p. 142), ces acteurs incriminent tous les cas de fausse couche ou de certains cancers sur le lieu de travail aux seuls éthers de glycol, là même où le cabinet d'avocat californien tente d'élargir la cause à d'autres molécules. Ils vont même plus loin en dénonçant la reprotoxicité de ces molécules, c'est-à-dire leur capacité à être transmises à la descendance des personnes contaminées, ce qui permet de fabriquer de nouvelles victimes « innocentes » (p. 157). Les tensions internes au sein du collectif finiront cependant par affaiblir la mobilisation, les syndicats ne souhaitant pas rompre avec la logique paritaire qui prévaut dans la configuration institutionnelle de reconnaissance des maladies professionnelles. Une dernière tentative de réactiver l'enjeu autour de la question de la pollution intérieure des habitations en 2001 et 2002 ne fonctionnera pas, mettant fin (provisoirement ?) à la médiatisation des éthers de glycol en France.

L'ouvrage de Jean-Noël Jouzel met ainsi en lumière des processus de publicisation différents entre les États-Unis et la France et le travail d'imputation réalisé par les porteurs de la cause. Il révèle l'importance de ces processus dans la manière dont le problème est cadré, mais également la place des institutions dans les ressources offertes aux acteurs. Dans le premier pays, le recours au droit est très puissant et explique la présence des cabinets d'avocats tout au long de la procédure. Ce point aurait d'ailleurs peut-être mérité un plus long développement tant il semble crucial : les motivations des avocats ne sont jamais clairement précisées, et les aspects financiers très peu évoqués. Mais c'est davantage le recours à la toxicologie et à une expertise scientifique reconnue qui explique le succès de la mobilisation, tout autant que son déclin. En France, la faiblesse institutionnelle et sociale des acteurs est compensée par le contexte favorable dans lequel ils placent leur action (nous sommes tout juste après les affaires autour de l'amiante). Ils peuvent ainsi bénéficier d'une médiatisation

---

<sup>7</sup>. Ingénieur chimiste, A. Cicoella est licencié de l'INRS en 1994 à la suite d'une controverse concernant ses recherches sur les éthers de glycol.

<sup>8</sup>. Au sens de Joseph Gusfield. Voir J. Gusfield (1984), *The Culture of Public Problems*, Chicago (Ill.), Chicago University Press, p. 11-14.

suffisamment forte pour amener l'administration à agir alors même que les preuves directes des effets des éthers de glycol sur la santé manquent. Au sein de deux configurations nationales, une mobilisation d'acteurs de nature différente a donc abouti à un même résultat, l'interdiction et le remplacement des éthers de glycol.

L'ouvrage souffre, une fois la lecture terminée, de l'absence d'une comparaison point par point que devrait permettre la méthode comparative. Le choix des deux cas nationaux n'est d'ailleurs pas justifié par l'auteur. La présentation de chaque pays individuellement empêche le lecteur de comprendre complètement pourquoi la publicisation prend une forme différente dans chaque pays : l'étude des acteurs au plus près ne permet plus ici, à notre sens, la montée en généralité nécessaire puisqu'ils ne sont pas étudiés à travers les mêmes concepts. L'analyse n'en reste pas moins pertinente et permet d'apporter un nouveau cas d'étude aux travaux sur les problèmes publics.

**Thibault Bossy**

Université de Bordeaux - Centre Émile Durkheim